



Réf. Farde e-Assemblées : 2470111

N° OJ : 48

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/06/2022

Objet : Asbl "Les Nouveaux Disparus".- Subside : 4.000,00 EUR.- Convention 2021-2022.

Le Conseil Communal,

Considérant qu'à travers sa politique de solidarité internationale, la Ville de Bruxelles accorde différents subsides aux associations pour développer des projets dans le domaine de la coopération au développement et de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, la sensibilisation et l'information ;

Considérant que la Ville de Bruxelles veut au travers l'éducation et des actions diverses conscientiser ses citoyens sur la conséquence des actes de chacun dans un monde globalisé et les nombreuses interdépendances ;

Considérant que l'asbl "Les Nouveaux Disparus" est une compagnie de théâtre qui œuvre pour donner accès au théâtre à un public défavorisé en valorisant la diversité ;

Considérant que l'asbl "Les Nouveaux Disparus" organise "Théâtres Nomades", un festival de théâtre professionnel gratuit, annuel, qui se fait en extérieur et qui propose en son sein chaque année un volet "Fil Sud" qui présente des spectacles relatifs aux défis mondiaux et aux questions de solidarité internationale ;

Considérant les crédits inscrits au crédit à l'article 15001/33202 du budget ordinaire 2022;

Considérant la validation par le Collège du 29 avril 2021 et par le Conseil Communal du 10 mai 2021 d'une convention de subsides de 2 ans avec l'asbl "Les Nouveaux Disparus" pour les années 2021 et 2022 (Farde e-Assemblées : 2399802) ;

Sur proposition du Collège du Bourgmestre et des Échevins,

ARRETE

Article unique.- Octroyer un subside de 4.000,00 EUR à l'article 15001/33202 du budget ordinaire 2022 (sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle) à l'asbl "Les Nouveaux Disparus", pour organiser le "Fil Sud" du festival "Théâtres Nomades" sur des thématique relatives aux questions de solidarité internationale.

Annexes :

[Convention subsides les Nouveaux Disparus FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

